



Rapport annuel des activités

2008-2009



Sensibilisation des investisseurs

Faciliter l'accès à de l'information objective sur les investissements et aider les consommateurs à prendre des décisions éclairées.

CSA ACVM

Canadian Securities
Administrators

Autorités canadiennes
en valeurs mobilières

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
SENSIBILISATION DES INVESTISSEURS	3
Notre vision.....	3
Objectifs.....	3
Public cible à l'échelle pancanadienne	3
Composition du comité.....	3
REVUE 2008-2009 DES INITIATIVES EN MATIÈRE DE SENSIBILISATION DES INVESTISSEURS.....	4
Brochures.....	4
Défi « Entraîne-toi à épargner »	4
Mois de la prévention de la fraude – 2009.....	7
Mois de la sensibilisation des investisseurs.....	7
Site Web des ACVM	7
COLLABORATION	8
Vers les sommets : la Conférence canadienne sur l'éducation financière.....	8
Forum conjoint des autorités de réglementation du marché financier	9
Réunion sur l'information et la sensibilisation des consommateurs.....	9
International Forum for Investor Education (IFIE)	9
North American Securities Administrators Association (NASAA).....	9
ANNEXE A : INITIATIVES DES TERRITOIRES.....	11

Sensibilisation des investisseurs

Notre vision

Faire en sorte que tous les Canadiens connaissent les avantages de l'investissement responsable, qu'ils soient conscients des répercussions sur leur famille et leur avenir, et qu'ils sachent qu'ils peuvent s'informer auprès de leur autorité en valeurs mobilières afin d'être en mesure de prendre des décisions d'investissement éclairées et d'évaluer leur niveau de tolérance au risque.

Objectifs

Enseigner aux investisseurs canadiens, actuels et éventuels, à prendre des décisions d'investissement éclairées et à assumer la responsabilité de leur santé financière:

- 1) en reconnaissant les conséquences sociales des décisions d'investissement non éclairées;
- 2) en détectant, en évitant et en dénonçant la fraude en matière d'investissement.

Public cible à l'échelle pancanadienne

Les retraités et les préretraités
Les jeunes

Composition du comité

Les autorités de réglementation suivantes étaient représentées au sein du Comité sur la sensibilisation des investisseurs des ACVM au cours de l'exercice 2008-2009 :

Nom	Autorité en valeurs mobilières
Lorinda Brinton	Alberta Securities Commission
Anne-Marie Poitras (présidente)	Autorité des marchés financiers (Québec)
Michel Gariépy (secrétaire)	Autorité des marchés financiers (Québec)
Camille Beaudoin	Autorité des marchés financiers (Québec)
Brenda Lea Brown	British Columbia Securities Commission
Perry Quinton	Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
Ainsley Cunningham	Commission des valeurs mobilières du Manitoba
Marissa Rignanesi	Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick
John Corcoran	Financial Services Regulation Division, Terre-Neuve-et-Labrador
Natalie MacLellan	Nova Scotia Securities Commission
Donald MacDougall	Registraire des valeurs mobilières, Territoires du Nord-Ouest
Barbara Shourounis	Saskatchewan Financial Services Commission

Nouveaux membres siégeant au comité :

- *Tammy Heffernan* : *Registraire des valeurs mobilières, Nunavut*
- *Linda Peters* : *Securities Office, Office of the Attorney General, Île-du-Prince-Édouard*

Revue 2008-2009 des initiatives en matière de sensibilisation des investisseurs

La section qui suit décrit les différentes initiatives en matière de sensibilisation des investisseurs (par ordre alphabétique) qui ont été mises de l'avant au cours de l'année 2008-2009.

Brochures

Il est possible de consulter les brochures suivantes, rédigées en langage simple, sur le site Web des ACVM :

- [Les fraudeurs prennent pour cible les 50 ans ou plus](#)
- [L'ABC du placement – Faire ses premiers pas](#)
- [Coup d'oeil sur les produits d'investissement](#)
- [Protégez votre argent contre les fraudes et les escroqueries](#)
- [Questions à poser lorsque vous choisissez un conseiller financier](#)
- [Investir avec l'aide d'un conseiller financier](#)
- [Les investissements frauduleux sur Internet](#)
- [Introduction aux placements](#)
- [Fonds communs de placement – Bien s'informer](#)

Une nouvelle fiche d'information sur la vente sous pression a été publiée et affichée sur le site Web à l'occasion du Mois de la prévention de la fraude (mars 2009).

Une brochure de la NASAA sur la génération sandwich a été adaptée pour le Canada sous le titre « [La génération sandwich : êtes-vous pris au milieu?](#) » et affichée récemment sur le site des ACVM. La NASAA a validé l'adaptation et financé le projet.

Défi « Entraîne-toi à épargner »



Le défi « [Entraîne-toi à épargner](#) » et le concours, qui se sont déroulés du 2 au 28 février 2009, proposaient aux Canadiens de 15 à 21 ans un questionnaire, des jeux, des conseils et des simulations interactives en ligne. Il s'agissait de la septième édition. Le programme vise à sensibiliser les jeunes à l'importance d'épargner et d'investir pour leur avenir. Douze jeunes Canadiens, soit un par province et pour deux territoires, ont remporté une bourse d'études de 750 \$.

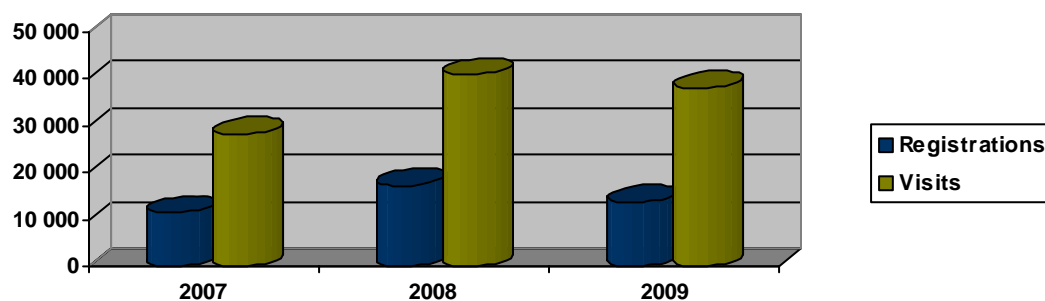
Statistiques d'achalandage

Cette année, 13 702 jeunes se sont inscrits dans le site www.entrainetoiaepargner.ca. L'édition 2009 a été un succès: le site Web du défi a été visité par 37 790 internautes. Bien que les inscriptions à l'édition de 2009 aient diminué par rapport à 2008, elles demeurent toutefois supérieures à celles de l'édition 2007 (13 702 vs 11 467), semblant ainsi indiquer à plus long terme une tendance à la hausse pour les inscriptions et un intérêt accru pour le concours.

La légère baisse des inscriptions peut être attribuée à plusieurs facteurs, dont la diminution des sources marginales d'achalandage (sites des autorités de réglementation et sites gouvernementaux) et au fait que nos efforts promotionnels visaient les parents plutôt que les élèves, notamment les parents-enseignants, qui constituaient un nouveau public. Malgré une diminution des inscriptions en 2009, les résultats du sondage démontrent que ce programme a eu un impact positif sur les connaissances des participants en littératie financière (voir la section Résultats du sondage).

Statistiques d'achalandage

	2007	2008	2009
Inscriptions	11,467	17,166	13,702
Visites	28,129	40,793	37,970



Diffusion et médias sociaux

Les efforts de sensibilisation ciblaient les jeunes, les enseignants et, pour la première fois, les parents.

La campagne par envois massifs de courriels, qui reposait sur le succès des années précédentes, s'est encore une fois révélée très efficace, ayant généré la visite de 15 015 internautes.

Le concours comportait en outre une page [Facebook](https://www.facebook.com/), où les élèves pouvaient participer à des discussions en ligne sur les sujets proposés. La page Facebook a produit des résultats

positifs : 188 internautes sont devenus « fans » cette année, comparativement à 110 en 2008.

Saisies d'écran de la page Facebook :



Résultats du sondage

Le défi suscite chez les jeunes de plus en plus d'intérêt pour les finances personnelles et leur permet d'approfondir leurs connaissances sur le sujet.

Même si seulement 30 % des jeunes se disaient très intéressés par les questions de finances personnelles avant d'avoir relevé le défi, ce pourcentage augmentait à 62 % après leur participation.

Résultats du sondage

	2007		2008		2009	
	Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après
Très intéressé	33%	62%	53%	74%	30%	62%
Moyennement intéressé	53%	36%	37%	24%	54%	36%
Pas du tout intéressé	13%	2%	10%	2%	16%	2%

Plus de 90 % des participants ont indiqué qu'ils savaient davantage comment faire un budget, épargner et investir, et 95 % qu'ils avaient dorénavant quelques idées sur les moyens à prendre pour être en bonne santé financière.

Mois de la prévention de la fraude – 2009

En mars, les ACVM ont fait la promotion du Mois de la prévention de la fraude au moyen des initiatives suivantes :

- publication d'un communiqué le 10 mars présentant les nouvelles ressources sur la prévention de la fraude à l'intention des investisseurs;
- l'ajout d'une rubrique « Éviter la fraude » sur le site Web des ACVM, la publication d'une brochure sur la vente sous pression, [Les opérations de vente sous pression – Risquez-vous d'en être victime?](#), et la mise en ligne d'un « quiz », [Les différents types de fraude](#), pour les investisseurs;
- la mise en ligne de publicité ciblée sur des sites Web de type « style de vie » menant les investisseurs au site des ACVM, dont des annonces, des articles d'information, du contenu commandité et l'envoi massif de courriels. Au cours du mois de mars, l'ensemble de notre publicité en ligne a été visionné à plus de 850 000 reprises avec 68 797 clics redirigés vers le site Web des ACVM.
- l'association avec l'[ACOR](#) (Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite, membre du Forum conjoint des autorités de réglementation du marché financier), qui fait la promotion du site Web et des ressources des ACVM;
- l'association, pour la quatrième année, avec le Forum sur la prévention de la fraude (FPF), parrainé par le [Bureau de la concurrence](#), lequel indique dans son [calendrier d'activités](#) pancanadien les activités des ACVM;
- la mise sur pied par certains territoires d'initiatives locales, et leur participation à celles-ci, avec d'autres associations de consommateurs et de prévention de la fraude.

Mois de la sensibilisation des investisseurs

- Les ACVM ont lancé le 8 octobre le Mois de la sensibilisation des investisseurs en publiant un communiqué intitulé « **Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières mettent les investisseurs en garde contre des décisions de placement non éclairées en période de fluctuations des marchés** », qui incitait fortement les investisseurs à prendre le temps d'étudier les occasions de placement qui leur sont offertes avant de se départir de l'argent qu'ils ont durement gagné, particulièrement en période de crise financière. Les investisseurs étaient invités à consulter un conseiller financier autorisé avant de prendre des décisions hâtives fondées sur des articles de journaux ou des conseils douteux, et à visiter la section « Ressources – Investisseurs » du site Web des ACVM.

Site Web des ACVM

Le site Web des ACVM a été entièrement refondu et lancé en février 2009. Avant la refonte, le Comité sur la sensibilisation des investisseurs avait réorganisé le contenu de la section « Outils de l'investisseur – section Guide et ressources » pour faciliter la navigation et

refléter les messages clés de la stratégie pancanadienne intégrée de communication avec les investisseurs :

- Savoir fixer vos objectifs d'investissement.
- Savoir avec qui vous faites affaire.
- Savoir dans quoi vous investissez.
- Savoir reconnaître les signes de fraude.
- Savoir où obtenir de l'aide.

Collaboration

Les partenariats que nous développons avec d'autres organismes impliqués dans le domaine de l'éducation financière sont d'une grande importance pour le comité Sensibilisation des investisseurs des ACVM. En unissant nos efforts avec différents organismes ou associations œuvrant dans le domaine de l'éducation financière, nous optimisons nos efforts consacrés à notre mission première qui est d'accroître les connaissances financières des Canadiens. En misant sur les partenariats, nous pouvons accroître la portée de nos efforts de distribution de nos programmes et matériel éducatif, tout en réduisant le dédoublement des initiatives en éducation financière.

Vers les sommets : la Conférence canadienne sur l'éducation financière

Les 9 et 10 septembre 2008, Montréal (Canada)

Le deuxième symposium sur l'importance et l'incidence de l'éducation financière, ***Vers les sommets : la Conférence canadienne sur l'éducation financière***, s'est déroulé à Montréal en septembre 2008. Organisée par l'[Agence de la consommation en matière financière du Canada \(ACFCA\)](#), [Social and Enterprise Development Innovations \(SEDI\)](#) et le [Forum conjoint des autorités de réglementation du marché financier \(Forum conjoint\)](#), la conférence de deux jours s'intéressait aux expériences canadiennes et internationales touchant le développement, la prestation, la mesure et l'évaluation des programmes, des produits et des services en matière de littératie financière. Elle a réuni plus de 260 représentants des secteurs public, privé et communautaire du monde entier.

Anne-Marie Poitras (AMF), présidente du Comité des ACVM sur la sensibilisation des investisseurs, Ainsley Cunningham (CVMM), Tamera Van Brunt (ASC) et Patricia Bowles (BCSC) étaient au nombre des conférenciers.

Patricia Bowles et Ainsley Cunningham ont participé à l'atelier *Qu'est-ce qui fonctionne? Des stratégies de prestation efficaces*, et Anne-Marie Poitras a pris part à la table ronde sur les *Approches novatrices sectorielles pour l'amélioration de l'éducation financière*.

Les participants ont parlé de la nécessité de poursuivre la création de partenariats multisectoriels novateurs pour rendre la formation en matière financière accessible à tous les Canadiens. Ils ont également proposé de développer une stratégie pancanadienne pour resserrer la coordination des divers produits et services offerts dans le domaine de la littératie financière.

[Forum conjoint des autorités de réglementation du marché financier](#)

Réunion sur l'information et la sensibilisation des consommateurs

Le 10 septembre 2008, Montréal (Canada)

Dans le cadre de ses fonctions de présidente du Comité sensibilisation et information des consommateurs du Forum conjoint, Anne-Marie Poitras a organisé une réunion regroupant les autorités de réglementation des services financiers et les intervenants responsables de l'information et de la sensibilisation des consommateurs. La réunion avait pour but de discuter des initiatives pouvant être prises par les autorités et le secteur des services financiers, et des partenariats pouvant être créés en vue d'informer et de sensibiliser les consommateurs, particulièrement les jeunes et les préretraités.

[International Forum for Investor Education \(IFIE\)](#)

Conférence internationale

Les 2 et 3 mars 2009, Washington D.C. (États-Unis)

Le principal objectif de l'International Forum for Investor Education est d'accroître l'efficacité des initiatives en éducation financière dans le monde afin que les consommateurs de tous les pays soient en mesure de faire des choix éclairés en matière de produits financiers et d'investissement.

Anne-Marie Poitras et Marissa Rignanesi (CVMNB) ont assisté à la conférence et Patricia Bowles (BCSC) y a pris la parole comme conférencière.

Les ateliers ont notamment porté sur le lancement de programmes efficaces de sensibilisation des investisseurs, sur les façons de trouver des ressources pour ces programmes et de les utiliser, sur l'évaluation des programmes, sur la promotion de la sensibilisation des investisseurs auprès des groupes cibles, et sur les moyens de faire entrer la sensibilisation des investisseurs dans le 21^e siècle.

La conférence a pris fin avec une table ronde sur l'avenir de la sensibilisation des investisseurs et a permis aux participants de discuter, avec les autorités de réglementation et les dirigeants du secteur des services financiers, des façons d'adapter les programmes de sensibilisation des investisseurs en fonction de la crise financière actuelle.

Les participants ont convenu que la sensibilisation des investisseurs est l'élément clé qui permettra d'accroître la confiance des investisseurs à l'égard des marchés financiers et contribuera par conséquent à rendre ceux-ci plus concurrentiels.

[North American Securities Administrators Association \(NASAA\)](#)

Au cours du dernier exercice, les ACVM avaient un agent de liaison canadien au sein de l'Investor Education Section Committee de la NASAA, Anthony Wong de la British Columbia Securities Commission. Également, trois membres du Comité des ACVM sur la sensibilisation des investisseurs ont participé à différents groupes chargés de projets du même comité de la NASAA, notamment :

- Sensibilisation auprès des préretraités (anciennement le groupe chargé du projet sur la génération sandwich) – Lorinda Brinton, Alberta Securities Commission.
 - Activités : Élaborer une boîte à outils pour les investisseurs de la génération sandwich, désignée [Caught in the Middle](#), et faire une adaptation canadienne de la brochure sur le sujet.

- Recherche et coordination – Michel Gariépy, Autorité des marchés financiers
 - Activités : Mettre au point un sondage à l'intention des coordonnateurs de l'Investor Education Section Committee de la NASAA afin d'évaluer les besoins de formation pour promouvoir les programmes de sensibilisation des investisseurs.

- Sensibilisation auprès des militaires et des groupes d'affinité – Natalie MacLellan, Nova Scotia Securities Commission.
 - Activités : Élaborer une boîte à outils pour les membres du personnel militaire et leurs personnes à charge, faire la promotion du programme de sensibilisation sur les mesures d'application de la loi et mettre à jour les éléments de sensibilisation des groupes ethniques et groupes d'affinité.

Annexe A : Initiatives des territoires

En plus des initiatives pancanadiennes de sensibilisation des investisseurs des ACVM, plusieurs territoires ont aussi mis sur pied des activités et programmes locaux :

Territoires	Initiatives importantes
<p><u>British Columbia Securities Commission (BCSC)</u></p>	<p>Au cours de l'exercice, la BCSC a utilisé la publicité, les médias sociaux, l'optimisation du site Web et les relations proactives avec les médias pour joindre les investisseurs et les inciter à visiter son site Web sur la sensibilisation des investisseurs, <u>InvestRight.org</u>. Elle a ajouté sur ce site le blogue <u>Let's Talk About Investing</u> ainsi qu'une nouvelle section sur les organismes de placement collectif et un guide, <u>Guide to Investing: How to Work with Your Investment Advisor</u>. Les campagnes publicitaires au sujet du site Web InvestRight visaient les investisseurs de régions de la Colombie-Britannique connues pour avoir été la cible de fraudeurs en matière d'investissement, ainsi que les importantes communautés chinoise et d'Asie du Sud du Lower Mainland. Le nombre total de visites enregistrées sur le site Web à la clôture de l'exercice a été presque aussi élevé que celui de l'exercice précédent. En outre, le <i>Guide to Investing</i> a été téléchargé 5 276 fois entre son lancement, le 21 octobre 2008, et le 31 mars 2009.</p> <p>L'<u>Agence de la consommation en matière financière au Canada</u> (ACFC) et la BCSC ont lancé <u>La Zone</u>, ressource bilingue permettant d'acquérir des connaissances financières disponibles sur le Web, créée sur le modèle de la <u>ressource primée de la BCSC destinée aux enseignants</u>, <i>Planning 10</i>. La ressource de la BCSC contribue à l'éducation financière obligatoire pour les élèves de 10^e année de la Colombie-Britannique. Depuis son lancement en novembre 2004, elle est utilisée dans chacun des 60 districts scolaires de la province et sa documentation a été transmise à plus de 1 400 enseignants. Pour promouvoir et présenter La Zone, la BCSC s'est associée avec Smart Cookies, un groupe de cinq animateurs à la télévision et d'auteurs à succès bien connus. Les membres du groupe ont donné des séminaires sur la littératie financière à des élèves, des enseignants et de futurs éducateurs partout dans la province.</p>
<p><u>Alberta Securities Commission (ASC)</u></p>	<p>Pour joindre les investisseurs d'une façon novatrice, l'ASC a créé pour eux un blogue, appelé <u>You ASC'd</u>, et un nouvel outil, <u>Ask the right questions</u>, mettant l'accent sur des témoignages vidéos d'investisseurs. On y voit deux Albertains qui racontent avoir failli investir dans un placement suspect et donnent des trucs pour rappeler aux investisseurs l'importance de poser les bonnes questions.</p> <p>Un nouveau cours à l'intention des investisseurs offert gratuitement en ligne, appelé « <u>Who's Taking Care of Your Money?</u> », donne des conseils sur la façon de choisir un conseiller financier et de maintenir de bonnes relations avec lui. L'ASC a aussi contacté des enseignants pour leur faire mieux connaître les ressources dont ils disposent et leur a envoyé plus de 7 000 brochures à utiliser en classe. Les résultats ont été très positifs, ce qui indique que les enseignants ont jugé les ressources utiles.</p>

	<p>Pour aider à prévenir les fraudes, l'ASC a diffusé des publicités radiophoniques de type « Actualités » à l'intention des consommateurs en collaboration avec le Bureau d'éthique commerciale, et a participé à un réseau de prévention de la fraude en Alberta avec la GRC, les services de police et d'autres associations de protection des consommateurs. Elle s'est aussi associée avec d'autres commissions, ainsi qu'avec CUSOURCE et la Centrale des caisses de crédit, pour lancer un cours de formation sur la fraude financière en vue d'aider les employés des coopératives de crédit à détecter les fraudes éventuelles dans le cadre de leurs relations avec les clients.</p>
<p><u>Commission des valeurs mobilières du Manitoba (CVMM)</u></p>	<p>En 2008 et 2009, la Commission des valeurs mobilières du Manitoba a lancé une nouvelle initiative en matière d'éducation axée sur les parents, <i>Faites que ça compte. Guide parental de la gestion financière chez les jeunes</i>. Les versions imprimée et électronique du guide présentent activités, conseils et outils visant à aider les parents à intégrer dans leurs rapports quotidiens avec leurs jeunes des leçons sur la gestion financière.</p> <p>Le guide est divisé en cinq parties bien définies où les parents peuvent trouver rapidement l'information dont ils ont besoin : à l'extérieur de la maison, des leçons pour la vie, les jalons, du plaisir avec les amis. On y donne également de l'information sur divers sujets, par exemple : au restaurant, gagner de l'argent, la sécurité en ligne, le premier téléphone cellulaire, élaborer un budget et les dépenses de loisirs. Le guide comprend en outre des fiches budgétaires pour le jeune et le mentor ainsi que des fiches pour l'épargnant en vue de faciliter la gestion financière.</p> <p>Voici un aperçu du contenu du guide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un guide de ressources à l'intention des parents conçu pour les aider à parler plus facilement d'argent à leurs enfants; • un programme de mentorat dans lequel les parents peuvent servir de modèle à leurs enfants en plus de les guider et les aider à gérer leur argent de manière à leur permettre d'atteindre certains de leurs objectifs; • les activités ont été conçues de manière à s'intégrer à la routine quotidienne; • des activités simples auxquelles les parents peuvent faire participer leurs enfants pour qu'ils apprennent comment gérer efficacement leur argent; • de l'information à l'intention des parents qui les aidera à mieux comprendre leur propre style de gestion financière; • information offerte en français et en anglais; • un site Web se rattachant au programme à l'adresse <u>www.makeitcountonline.ca</u>; • tout le matériel est gratuit.

<p><u>Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO)</u></p>	<p>La CVMO s'efforce de sensibiliser différentes couches de la population, notamment les personnes âgées, les « baby boomers », les femmes et les nouveaux parents, et de leur présenter des messages clés sur la protection des investisseurs. La CVMO a ainsi mené une campagne publicitaire en ligne et à la radio afin de promouvoir le message « Check before you invest » (faites vos vérifications avant d'investir) pendant le Mois de la sensibilisation des investisseurs et le Mois de la prévention de la fraude. Des ambassadeurs de la CVMO se sont adressés directement à 19 510 investisseurs au cours de 74 événements tenus partout à travers la province et ont distribué plus de 87 000 brochures à leur intention.</p> <p>En outre, la CVMO a communiqué directement avec 800 investisseurs ontariens dont les noms figuraient sur les listes d'opérations de vente sous pression (<i>boiler room</i>) obtenues dans le cadre d'activités de mise en application de la loi. Les investisseurs ont été avertis, par lettre, qu'ils risquaient fort d'être de nouveau la cible de fraudeurs et ont été vivement encouragés à faire des vérifications avant d'investir, en communiquant avec la CVMO, et à se renseigner sur leurs placements.</p> <p>La CVMO a aussi appuyé les efforts de sensibilisation des investisseurs grâce au Fonds pour l'éducation des investisseurs (FEI), financé au moyen des amendes imposées et des règlements conclus dans le cadre des activités de mise en application de la loi de la CVMO. Le fonds est toutefois exploité distinctement de la CVMO. Au cours du dernier exercice, le FEI a travaillé à faire intégrer la littératie financière dans le programme des écoles secondaires de l'Ontario en s'associant avec les conseils scolaires et les enseignants. Il s'est en outre associé avec l'OCRCVM afin de présenter le programme d'assemblées novateur « Funny Money » aux écoles de l'ensemble du Canada. Le FEI a aussi ajouté de nouveaux outils et articles et du contenu inédit sur son site Web élaboré sur la sensibilisation des investisseurs, à l'adresse www.investorED.ca.</p>
<p><u>Autorité des marchés financiers (l'Autorité)</u></p>	<p>Depuis le début de l'exercice 2009, l'Autorité suit les médias d'information afin de repérer les entreprises qui mettent des employés à pied. Ces personnes font actuellement l'objet de propositions frauduleuses, comme les retraits « libres d'impôt » de REER et de FERR. L'Autorité avertit donc les travailleurs afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent parmi les prochaines victimes.</p> <p>L'Autorité a communiqué avec les syndicats des entreprises visées dans le but de les avertir que leurs membres pourraient être la cible de stratagèmes frauduleux.</p> <p>Deux importantes confédérations de syndicats ont été contactées. La CSN a averti ses membres de prendre garde aux fraudes dans son bulletin Webdo Info du mois d'avril, et la FTQ a publié un article dans son journal, Le Monde ouvrier.</p> <p>Depuis la mise à jour récente de son feuillet sur la fraude visant les REER et les CRI qui traite précisément de cette question, l'Autorité a offert aux</p>

	<p>syndicats de leur envoyer des copies imprimées du feuillet et de sa brochure « Soyez à votre affaire pour ne pas perdre vos affaires! ».</p> <p>Plus de 3 325 brochures et feuillets sur la fraude ont ainsi été envoyés aux employés mis à pied par l'intermédiaire de leurs représentants syndicaux.</p> <p>L'Autorité s'est assurée la collaboration de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et a joint la brochure « Protéger votre épargne-retraite » de l'ARC à son envoi aux syndicats.</p> <p>L'Autorité continuera de suivre de près la situation économique et mettra en place les initiatives de prévention de la fraude qui s'imposeront.</p>
<p>Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick (CVMNB)</p>	<p>La campagne de sensibilisation du public « Investissez en toute connaissance » de la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick (CVMNB) est en cours depuis 2006. Elle vise à sensibiliser le public à la gravité et à la réalité de la fraude en matière de placements au Nouveau-Brunswick et contribue à influencer le comportement des investisseurs en les incitant à signaler les fraudes présumées à la CVMNB.</p> <p>En avril 2008, la CVMNB a commandé un sondage visant à évaluer la reprise de la campagne de sensibilisation au cours des mois de janvier, février et mars 2008. Le taux de mémorisation total s'est élevé à 61 %. Cette donnée a ensuite servi à établir la meilleure façon d'atteindre les objectifs visés lors de la conception du message de l'édition 2009 de la campagne « Investissez en toute connaissance ».</p> <p>Les publicités diffusées en janvier et février 2009 avaient un thème qui s'articulait comme suit : « Répondre au téléphone pourrait vous ruiner. Nous contacter pourrait vous protéger – Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick ». La campagne comprenait des annonces télévisées, des panneaux-réclames, de la publicité dans les abribus, de la publicité en ligne et de la publicité imprimée dans les principaux journaux du Nouveau-Brunswick. Le message publicitaire démontrait que souvent, le fraudeur arrive à gagner la confiance de la victime en l'appelant à plusieurs reprises.</p> <p>La campagne de sensibilisation efficace de 2009 a aussi été reprise au cours du Mois de la prévention de la fraude pour réaffirmer au public investisseur que la fraude existe, et que la CVMNB est l'endroit où appeler lorsqu'une activité en lien avec un placement suspect a lieu. La campagne a pris différentes formes : publipostage direct, messages d'intérêt public imprimés, télévisés ou radiodiffusés et sensibilisation dans les établissements postsecondaires et les bibliothèques publiques. Les annonces télévisées ont été diffusées dans les cinémas de la région de Moncton et les annonces imprimées affichées dans les abribus et dans les cinémas de Saint John. Le publipostage direct a permis de joindre un nombre important de personnes, des cartes postales bilingues avec l'annonce publicitaire ayant été livrées à 110 000 foyers néo-brunswickois.</p>

[Nova Scotia Securities Commission \(NSSC\)](#)

La Commission des valeurs mobilières de la Nouvelle-Écosse (NSSC) a lancé un nouveau site Web à l'intention des investisseurs à l'adresse www.beforeyouinvest.ca. L'élément vedette du site est le blogue *Before You Invest*, qui devrait être mis à jour 2 ou 3 fois par semaine lorsqu'il sera entièrement fonctionnel. Le blogue traite en détails de divers sujets pertinents à l'éducation financière. Ces sujets sont présentés sous forme de capsules d'information. On y retrouve aussi des commentaires sur les événements de l'actualité qui touchent le domaine de l'investissement. Le blogue affiche des liens vers différents articles de journaux et vers d'autres blogues.

La NSSC a aussi intégré au site la plupart de l'information présentée dans nos brochures et dans l'ancien site sous cinq thèmes : Investing Basics, Invest Wisely, Choosing an Advisor, Fraud, and Getting Help. D'autres renseignements pourraient aussi être ajoutés, selon la réaction et les demandes des internautes. La NSSC a mis beaucoup d'efforts à concevoir un site où la consultation et la navigation sont faciles, et elle est impatiente de connaître la réaction des internautes. Elle envisage l'utilisation d'autres outils de réseaux sociaux, tels Twitter ou Facebook. Le lancement du site, qui devait initialement avoir lieu en mars, à l'occasion du Mois de la prévention de la fraude, a été retardé considérablement en raison de difficultés techniques et il devrait plutôt avoir lieu plus tard en 2009. Entre-temps, le site est fonctionnel mais n'est pas publicisé.